

Règlement intérieur

Objet :

- Diffuser, capitaliser et transmettre un résumé « carte de visite » des travaux des apprenants I.R.T.S. aux professionnels et aux nouveaux apprenants
- Valoriser les travaux et les compétences des étudiants et créer de la visibilité

Diffusion :

- Site internet de l'IRTS Hauts-de-France accessible à tous
- Communication par Newsletter, réseaux sociaux et professionnels I.R.T.S. Hauts-de-France (Facebook, LinkedIn) à chaque diffusion de la revue
- Lien renvoyant à l'onglet E-ressources du Centre de Ressources Documentaires pour les travaux déposés

Travaux concernés : Les travaux certifiés des formations des niveaux 6 et 7

Formation	Travaux concernés
ES	<ul style="list-style-type: none"> • Mémoire de Pratique Professionnelle
ASS	<ul style="list-style-type: none"> • Mémoire de Pratique Professionnelle
ETS	<ul style="list-style-type: none"> • Mémoire de Pratique Professionnelle
CESF	<ul style="list-style-type: none"> • Mémoire de Pratique Professionnelle
Médiateur familial	<ul style="list-style-type: none"> • Mémoire d'initiation à la recherche professionnelle • Dossier « présentation d'une action d'information et de communication sur la médiation familiale »
CAFERUIS	<ul style="list-style-type: none"> • Mémoire professionnel • Dossier d'expertise technique
DEIS	<ul style="list-style-type: none"> • Mémoire de recherche DEIS à visée professionnelle DC 1 • Publication suite au rapport de terrain DC2 • Article, communication et ressources humaines DC3
CAFDES	<ul style="list-style-type: none"> • Note d'Aide à la Décision • Mémoire

Critères de participation :

- Formation à l'IRTS Hauts-de-France
- Travail engagé certifié en lien avec un titre, un certificat ou un diplôme d'Etat.

La procédure par étapes :

1. Les cadres pédagogiques communiquent sur la Revue *Encrage* et les possibilités de participation
2. Les auteurs peuvent démarcher spontanément ou y être invités par le biais des cadres pédagogiques
3. L'auteur transmet la fiche technique et le résumé via le formulaire en ligne : <https://forms.gle/a441cQzWDmzwdmNGZ>
4. Les résumés sont rendus anonymes et transmis au comité de lecture
5. Le comité de lecture se réunit, évalue en double lecture et sélectionne les propositions ;
6. Le comité de lecture transmet à l'auteur le retour : accepté / accepté avec modifications mineures / refusé
7. L'auteur transmet la version définitive si modifications mineures
8. L'auteur transmet son accord pour la publication
9. Le comité de lecture constitue la revue de façon thématique.
10. La revue paraît deux fois par an, relayée par une communication par Newsletter

Le comité de lecture :

- Il pourra être constitué de cadres pédagogiques, de correspondants du Pôle Recherche, du Directeur des Etudes, de membres du comité scientifique
- Il est pluridisciplinaire et pluriprofessionnel
- Il évalue les écrits selon les critères définis
- Il accompagne et guide l'auteur dans les retours formatifs
- Il définit les thèmes structurant chacun des numéros de la revue

Les critères d'évaluation :

Sur la forme :

- Respect de la consigne (3 000 caractères maximum espaces compris = 1 page)
- Maîtrise de l'expression écrite
- Capacité de synthèse
- Qualité de la présentation du document / Lisibilité
- Maîtrise de la communication (capacité à prendre en compte le destinataire / lecteur)

Sur le fond :

- Clarté, pertinence et justesse des données
- Positionnement professionnel
- Lien avec l'actualité du TS, Valeurs du TS, originalité de l'approche
- Capacité à communiquer pour valoriser une démarche, un projet, un partage de connaissances

Calendrier :

Calendrier de première mise en œuvre :

- Mai 2022 : présentation aux apprenants dont les travaux ont été certifiés (diplôme acquis ou en cours d'acquisition) et de façon systématique à partir de la première mise en œuvre
- Juin 2022 : Ouverture du dépôt par mail
- Fin Septembre 2022 : fin des dépôts
- Début Octobre 2022 : examen des résumés
- Début Novembre 2022 : réunion du comité de lecture et retour aux auteurs pour modifications éventuelles
- Novembre : réception des résumés finalisés
- Décembre 2022 : organisation du numéro par le comité de lecture
- Janvier 2023 : édition de la revue numérique

Calendrier de deuxième mise en œuvre :

- Janvier 2023 : Ouverture du dépôt par mail
- Fin Mars 2023 : fin des dépôts
- Début Avril 2023 : examen des résumés
- Début Mai 2023 : réunion du comité de lecture et retour aux auteurs pour modifications éventuelles
- Fin Mai 2023 : réception des résumés finalisés
- Mai-Juin 2023 : organisation du numéro par le comité de lecture
- Juin 2023 : édition de la revue numérique

Appel à auteurs

Inscription en ligne : <https://forms.gle/Z2KHpY89BT2JaT3Z8>

Contact Pôle Recherche :
pole.recherche@irtshdf.fr